

DOSSIER DE PRESSE

9 JUILLET 2015



NOUVEAU



INAUGURATION CONSIGNES VELOS INDIVIDUELLES !

www.valenceromansdeplacements.fr

Inauguration de la première consigne « Vélo Box »

Jeudi 9 juillet à 15h45

Pôle Bus à Valence

En présence de **Marylène PEYRARD**, Présidente de Valence-Romans Déplacements

et de

Nicolas DARAGON, Maire de Valence

Valence-Romans Déplacements, autorité organisatrice des transports et de la mobilité, agit pour **développer l'usage des transports en commun et celui des mobilités actives** (vélo et piétons), plus respectueux de l'environnement.

Adopté par de plus en plus de personnes sur le territoire, le vélo est un moyen de transport particulièrement efficace pour se déplacer sur des courtes distances. Alternatif à l'automobile pour déjouer les problèmes de circulation, le vélo est peu coûteux et respectueux de l'environnement.

Séduisant de plus en plus d'utilisateurs, il existe toutefois certains freins à posséder un vélo en ville. Le risque de vol et de vandalisme ainsi que le manque d'espace dans de nombreux logements pour stationner son vélo en toute sécurité peuvent décourager.

Soucieuse d'accompagner le développement de ce mode de transport et d'offrir la possibilité de stationner leur vélo en toute sécurité, Valence-Romans Déplacements investit dans la mise en place de « Vélo Box ».

Pour stationner votre vélo en toute sécurité

louez votre 

"Vélo Box", c'est une **consigne individuelle** où l'utilisateur possède sa clé personnelle. Accessible via un abonnement spécifique d'une durée mensuelle ou annuelle, « Vélo Box » permet de garer son vélo proche de chez soi et/ou de son lieu de travail en toute sécurité.



Valence-Romans Déplacements encourage l'intermodalité : Les Vélo Box ont été implanté à proximité d'un arrêt de bus du réseau Citéa ou à proximité d'une gare ferroviaire. Idéal pour commencer son trajet en transport en commun et le terminer en vélo (ou inversement) !

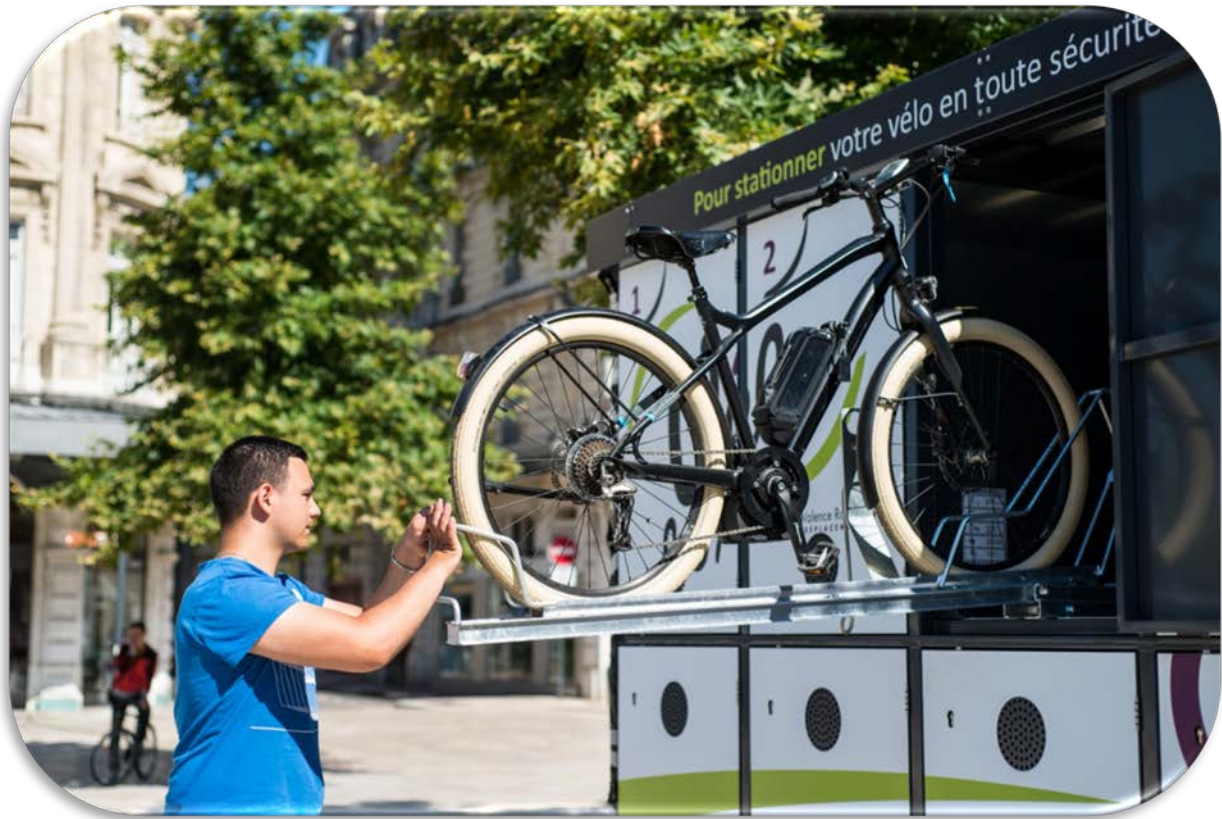
Deux types de Vélo box sont proposés :

📍 **Vélo Box 10 places en duplex :**

La consigne duplex permet de créer 10 places de stationnement sécurisées sur une surface d'une place de stationnement automobile.

- **Sécurisation des vélos** dans des boxs robustes.
- **Spacieuses et équipées** pour accueillir tous les types de vélos
- **Rails coulissants avec assistance pneumatique** au levage pour les places supérieures

A ce stade une première consigne de ce type est implantée dans l'hyper centre, à proximité immédiate du pôle bus et d'une station Libélo.



📍 **Vélo Box 4 places :**

Ces consignes individuelles permettent de **sécuriser au maximum les montures des cyclistes** avec une double sécurisation des vélos

- **Dans le box à un point fixe par l'antivol du cycliste**
- **Au niveau de la porte de la consigne**

A ce jour, 3 consignes Vélo Box de 4 places sont installées.

- Quartier Faventines à Valence
- Parking Chamfort à Valence
- Boulevard des Alpes à Bourg-de-Péage

Suite à cette inauguration, de nouvelles implantation de consignes seront étudiées sur d'autres communes du territoire comme Romans-sur-Isère, Bourg-lès-Valence, Guilherand-Granges...

Vélo box... le stationnement facile !!

Pour réserver une consigne Vélo Box, la méthode est simple.

L'utilisateur se rend dans une des agences commerciales Citéa de Valence (11 bis boulevard d'Alsace) ou de Romans-sur-Isère (rue Gabriel Péri). Après avoir complété un formulaire d'adhésion et laissé un dépôt de garantie d'un montant de 80 €, le nouveau locataire d'une Vélo Box pourra repartir avec sa clé.

Un tarif attractif !!

Le tarif d'une consigne Vélo Box dépend du temps de location.

1 mois	6 mois	12 mois
10 €	25 €	40 €

Pour encourager la multi modalité, Valence-Romans Déplacements a souhaité proposer un tarif spécifique pour les abonnés annuels au réseau Citéa ou aux vélos longue durée « Libélo » proposant la location d'une consigne Vélo Box à l'année au tarif de 20 € !

Nouveau !

Faciliter l'achat d'un vélo électrique

Valence-Romans Déplacements réaffirme sa politique de soutien et de développement des mobilités actives en proposant un nouveau dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE).

En mettant en place une aide à l'achat, Valence-Romans Déplacements souhaite dynamiser l'acquisition d'un vélo à assistance électrique pour les habitants du territoire.

Economique, silencieux et non polluant, le vélo électrique est parfaitement adapté au territoire et son relief !

De plus, en souhaitant mettre en place des partenariats uniquement avec des vélocistes du territoire, Valence-Romans Déplacements soutient et participe à l'économie locale.

Le principe de l'offre :

La subvention est fixée à 35% du prix d'achat TTC d'un vélo à assistance électrique neuf homologué, dans la limite de 250 € TTC par vélo. Cette offre s'adresse aux particuliers majeurs domiciliés sur le territoire de Valence-Romans Déplacements.



Jusqu'à 250€* offert pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

(*chèque limité à 35% du coût du cycle et plafonné à 250€)



VALENCE-ROMANS DEPLACEMENTS

Une nouvelle dynamique pour les transports

CONTACT PRESSE

Marine ALLERMOZ
04 75 60 26 74
marine.allermoz@valenceromansdeplacements.fr

www.valenceromansdeplacements.fr